

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

1. Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

2. Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI et VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire pendant un an, par la poste, en avance, 48 00
Abonnement à l'Album Général, Littéraire et Musical, seul, 21 00
Aux deux publications réunies, 69 00

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 00
Deuxième et au-dessous, première insertion, 20 00
An-dessus par lignes, 15 00
Toutes insertions subséquentes, le quart du prix (A brancher les lettres.)

MAISONS &c. A LOUER.

MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE MAISON, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHMETER et DORHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à

LOUIS PLAMONDON.
No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

LE MAGASIN voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme boutique de cordonnier depuis longtemps. S'adresser à

LOUIS PLAMONDON.
No. 177, Rue St. Paul.

Maison et Magasin A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz.

A LOUER.

LA MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisines de la Propriété de François Perrin Fer.

A LOUER.

UNE MAISON et dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc.)

MAISON A LOUER.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON en briques à deux étages faisant les coins des Rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.

AVENUE.

UN TERRAIN avec une MAISON à un étage, appartenant à dame veuve CHARLES, sur la Petite rue St. Jacques avoisinant la bâtisse de la Société d'histoire Naturelle. Une grande partie du prix d'acquisition peut demeurer entre les mains de l'acquéreur pendant un certain nombre d'années. S'adresser à

JAMES COURT.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encoignure des Rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années.

Une MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à

JOHN OSTEL,
ou à C. A. BRAULT, N. P.

LA CHIMIE AGRICOLE.

Misc à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez

E. R. FABRE & CIE.

GRAND MARCHÉ ! GRAND MARCHÉ !

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE

De £3000 à £4000 !!!

4e Porte à droite, en entrant sur la rue Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES Soussignés ayant acheté le fonds de magasin de MM. HARKIN & BADEAUX, à tant dans le 2, prennent de la occasion d'informer respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général, qu'il commencent à le vendre au magasin de Mess. Harkin & Badeaux VENDREDI le 4 du courant, et les jours suivants

Ce fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'excellente qualité et dans le meilleur ordre, comme suit, savoir : Draps Caïmir, flanelles, mérinos Français & Anglais, Orléans, Cachemire, Indienne, Satins, Sainette, Grodenpains, Couvertes, Plaids, Boas, Manchons, Boutonnans, linges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au-dessus de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

BEAUDRY & FRERE.

PAPISERIES FRANÇAISES,

CHAPEAUX FRANÇAIS,

FROMAGE DE GRUYERE,

LIBRAIRIE CANADIENNE.

26 fév. 1847.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3.

MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU.

LES Soussignés ayant transporté leur Magasin au No. 101, rue Notre-Dame, vis-à-vis MM. SAVAGE & SON, et M. SALOMON, fournisseur. Remercient leurs pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont recue. Ils continueront à vendre leur Fonds de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, à des prix assez bas pour que les familles y trouvent de grands avantages à les visiter. Leur magasin sera ouvert LUNDI prochain 1r MARS.

DESEVE & FRERE.

Montréal, 26 février 1847.

En vente à la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE & CIE.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

par le Révd. Père C. Chiniquy prix 1s-3d 12s shelling la douzaine

ESQUISSE de la vie et des travaux apostoliques de MONSIEUR F. X. DELAVAL. MONTMORENCY premier Evêque de Québec 1 vol. in. 8°. avec portrait prix 2s-6d.

Rue St. Vincent No. 3

19 fév. 1847.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES NEZ DES FILLES DE NOGENT.

La première fois que je passai à Nogent, la diligence, paresseuse entre toutes les diligences de la rue Notre-Dame des Victoires, s'arrêta devant l'auberge du Sauvage. Trois jeunes filles mal vêtues se présentèrent à la portière, et nous offrirent des gâteaux pétrifiés et des fruits fossiles pour notre déjeuner. Je fus étonné, non pas de ces gâteaux et de ces fruits, mais du nez des jeunes filles. Je fis part de ma remarque au conducteur, qui, pour toute réponse me dit :

— Monsieur, ce sont trois sœurs.

Nous entrâmes au Sauvage pour faire une de ces parodies de dîner qu'on fait à table d'hôte, avec un potage d'eau bourbeuse, des poulets de carton et des biscuits de Reims à l'épreuve des dents. Une jeune fille nous servit quelque chose de granitique et de noir qu'on appelle du pain dans le nord. Cette autre fille avait un nez comme les trois dont j'ai parlé. Je fis la même remarque au conducteur, lequel me dit :

— C'est une quatrième sœur.

Les deux réponses concises et mystérieuses du conducteur, charmèrent les onguis de ma route jusqu'à Paris. Je tâchai de me les expliquer comme des hiéroglyphes d'Égypte, ou des rébus de bonbons. Mais je ne les compris pas plus que Champollion n'a compris les rébus de Castelnuovo, de Pharaon et de Putiphar.

La seconde fois que je passai à Nogent nous faillîmes dîner au Grand-Empereur ; mais nous nous contentâmes de regarder des plats sur une table pendant trois quarts d'heure, et de ronger le bout de nos serviettes. Au dessert, qu'on ne nous servit pas, deux jeunes filles vinrent demander à chaque convive à jeun trois francs dix sous pour son jeûne. Je remarquai ces filles de l'auberge du Grand-Empereur, elles avaient des nez absolument de même forme que les filles du Sauvage. Je fis part de mon observation au conducteur, qui me répondit :

— Ce sont deux sœurs.

Cela me fit passer deux heures dans mon coin du numéro 3 ; j'aurais même prolongé mes réflexions sur les six filles de Nogent, mais le postillon qui était ivre, selon l'usage, nous versa dans un précipice de trente pieds au-dessus du niveau de la mer ; heureusement nous étions assurés pour la vie au bureau d'assurances générales, place de la Bourse, numéro 3, à Paris.

Cet incident me fit oublier les six nez. Je ne songai qu'à remercier mon ange gardien, le meilleur et le plus économique des assureurs.

La troisième fois que je passai à Nogent, c'était un dimanche. Nous étions en été, ce qui est rare dans le Nord. Avant de faire le semblant de déjeuner à l'auberge de l'Écu-de-France j'allai me promener sur la place de l'église, où la jeunesse nogennoise des deux sexes se livrait au plaisir de la danse devant un tonneau surmonté d'un violon faux.

Je jetai un coup d'œil sur le personnel complet des jeunes danseurs de Nogent, et quelle fut ma surprise en voyant que toutes ces paysannes avaient des nez comme leurs compatriotes de l'Écu-de-France, du Sauvage et du Grand-Empereur !

Et encore, lorsque je dis des nez, je me trompe et je ne puis tromper mes lecteurs. Il n'y a pas plus de nez que sur la main. Toutes les jeunes filles de Nogent sont remarquables par l'absence de leur nez. Notez bien que je constate un fait, que je ne médie pas des nez de ce village ; je respecte les absents.

Vous ne sauriez dire tous les soucis d'imagination que ce phénomène m'a donnés. Le jour, je ne rêvais que de Nogent ; la nuit je ne voyais que des contredances de nez absents. Je ne savais où me réfugier pour donner un peu de calme à mes esprits.

A Paris, je consultais les sages qui sont fous et les fous qui sont sages. M. Népomucène Fichard tenait bureau de consultations pour les énigmes indivinables, rue du Splinx, numéro 100. Je le consultai : il me fit déposer un napoléon de quarante francs sous un chandelier, et me dit que la même chose était arrivée avant Jésus-Christ ; à telles enseignes qu'un village fondé par Cadmus fut détruit par Scipion Nasica.

Et le savant mit dans sa bourse le napoléon et me salua.

M. Jomard, cet infatigable voyageur, qui a parcouru tout notre globe sur la mappemonde, me dit que le cas des nez de Nogent, était renouvelé des Grecs, et que Nogent, comme Potosi, village de Péloponèse, avait une atmosphère astringente qui supprimait les nez au herceau.

M. Raoul-Rochette me rit au nez et ne me répondit pas.

Je me cassai le nez sur cette question.

La cinquième fois que je passai à Nogent, je descendis à l'auberge des Trois-Pigeons. Il n'y avait que des garçons, et ils avaient des nez gigantesques ; ils avaient volé l'autre sexe.

Mais, comme j'avais assez de soucis déjà avec les nez absents des filles, je ne voulais pas

renchérir sur mes chagrins avec les nez présents des garçons ; je passai outre.

Je me promena mélancoliquement dans la grande rue, qui est fort petite, lorsque la fantaisie me prit d'aller à l'église, pour demander à Dieu une bonne inspiration.

J'avisai, à droite, une vaste chapelle gothique, qui portait cette inscription sous la voussure :

Chapel des onze-mille vierges.

Les fautes d'orthographe ne me frappèrent pas ; il ne faut pas chicaner avec les écrivains goths qui ne savaient pas notre français en 1828, avant le dictionnaire de l'Académie, rédigé par M. Droz, holoïger.

Cette chapelle était décorée, sur tous ses angles, d'une quantité prodigieuse d'énormes têtes de vierges ; oh ! il y en avait bien onze cents ! elles faisaient de l'effet pour onze mille. Au reste, en sculpture, un zéro ne compte pas.

Ces onze cents têtes n'avaient point de nez ; c'était horrible à voir ! Je tombai la face contre terre à ce spectacle, et je faillis ajouter une tête de plus aux onze cents. Rien n'épouvante comme un visage sans nez ; mais s'il vous en tombe plus de mille de ce genre devant les yeux, on est annihilé. Je donnai onze cents sous au sacristain pour m'expliquer l'absence des onze cents nez : c'était un sous par tête.

Le sacristain prit le ton distrait et l'organe tonitruant du cicérone, et me dit :

— Monsieur, le 13 vendémiaire an II, un père de famille de Nogent, qui se nommait Blaise Gridace, et qui était sans-culotte et sans religion, vint avec un marteau, et cassa les nez des onze mille vierges, au nombre de onze cents. Le comité du salut public lui accorda un nez d'honneur. Blaise Gridace est damné, mais cela n'a pas rendu le nez à notre chapelle, Monsieur.

Quel trait de lumière !

Ah, m'écriai-je, Messieurs les athées, vous venez mutiler les images saintes ; vous et vos enfants serez punis par où vous aurez péché, jusqu'à la septième génération.

Toutes les jeunes femmes mariées à Nogent depuis le règne de Robespierre venaient agenouiller devant la chapelle camarade des onze mille vierges pour leur demander de beaux enfants : et voilà comment ce vœux maternel avait été ironiquement exaucé, grâce à l'impitoyable sacrilège du sans-culotte nogennois Blaise Gridace. Les femmes enceintes ne doivent jamais regarder des têtes sans nez !

La sixième fois que je passai à Nogent, je descendis à l'auberge de la Sirène. On m'annonça que le conseil municipal était assemblé pour payer au maçon de Nogent, les frais d'une réparation urgente de mille francs. Le conseil municipal délibérait depuis quinze jours ; et le président se couvrait en signe de détresse, tous les soirs.

Le conseil municipal voulait économiser quinze francs à ses contribuables, me dit-on, parce que la commission des nez avait découvert que quinze nez avaient échappé au marteau du sans-culotte Blaise Gridace.

— Quoi ! m'écriai-je, on a restauré les nez des onze mille vierges !

— Sans doute, me répondit l'aubergiste ; mais on a restauré un peu tard, malheureusement pour mes filles. Enfin, mieux vaut tard que jamais. On a alloué au maçon un franc par nez restauré ; mais le conseil municipal veut en retirer quinze ; le maçon va porter l'affaire au conseil d'Etat. Cette affaire fera du bruit.

Je courus à l'église, et ma joie fut extrême en voyant les onze cents nez remontés en plâtre blanc, au visage des onze mille vierges. J'aurais bien de l'avenir des nez nogennois.

La septième fois que je passai à Nogent, je débarquai à l'auberge du Lion-d'Or. La femme de l'aubergiste était sur sa porte, allaitant une jeune fille. Je remarquai avec plaisir que l'enfant avait un nez superbe pour son âge ; et, de question en question, j'appris de la mère que, depuis la restauration de la chapelle, Nogent ne pouvait que se glorifier de ses nouveaux-nés, caulembour à part, bien entendu, car le sujet est trop grave pour plaisanter à Nogent.

Depuis cette époque, je n'ai plus traversé Nogent, et j'ai écrit cette histoire pour donner une leçon sévère aux ravageurs de toutes les époques, aux Cambyses, aux Blaise Gridace, qui cassent les nez des sphinx en Égypte, et les nez des statues à Nogent. En révolution, quelle que soit notre opinion, ne plaignons jamais avec les nez : cela retombe sur la face de nos enfants, filles ou garçons.

P. S.—Le conseil d'Etat a délibéré sur cette importante affaire, et il a accordé au maçon sept nez et demi. Le maçon va plaider en cassation pour les nez restants.

MERY.

LES CHUTES DU NIAGARA.

Nous empruntons au remarquable ouvrage que vient de publier le savant voyageur, M. de Castelnau, le récit suivant de la découverte des Chutes du Niagara.

Au nord du continent américain, existe une contrée qui, par son éloignement de l'Europe, l'âpreté de son climat, la ferocité de ses primitifs habitants et la stérilité presque générale de son sol, semblait devoir échapper pendant bien des siècles à l'esprit envahissant de la race blanche ; cependant cette région fut, de tous temps, la colonie chérie de nos concitoyens, et nos rois placèrent long-temps parmi les plus beaux joyaux de leur couronne, le diamant de glace des eaux du Saint-Laurent. Qu'y avait-il donc dans ces régions lointaines, qui put séduire l'esprit aventureux de nos pères ? Car pendant que l'Espagne faisait suinter l'or de la chair déchirée des caciques du Mexique et du Pérou ; que le Portugal livrait des combats glorieux, mais intéressés, aux puissants rajahs de l'Hindoustan ; que l'Anglais jetait sur le riche sol du rivage de l'Atlantique les fondemens d'une puissance dont la prodigieuse prospérité devait être elle-même un germe de perte pour la mère-patrie, semblable à l'enfant trop précoce dont les précieuses qualités sont souvent la cause future de ruine ; pendant ce temps, disons-nous, le Français dirigeait ses navires vers des ports, dont l'entrée est, pendant la majeure partie de l'année, bloquée par de hautes ramparts de glace, et c'était pour conserver des amas immenses de neige, des roches nues et stériles et des forêts interminables de pins, que l'élite de notre jeunesse abandonnait les douceurs d'une patrie dont on ne comprend tous les glorieux bienfaits que lorsqu'on en est loin, bien loin !... Mais c'est que, voyez-vous, quelque chose d'admirablement grand et mystérieux était répandu sur cette terre barbare ! Car dans quel lieu auriez-vous pu trouver plus de dangers réunis, plus de difficultés à vaincre ? C'était donc bien là que devait se porter la bouillante ardeur de nos illustres aventuriers ; et n'étaient-ils point venus de trois à quatre mois de dure navigation, lorsqu'il leur était permis d'admirer ces blocs granitiques qui se redressent en crêtes gigantesques sur chaque rive de ce fleuve qui a vingt lieues de large, et dont la sublimité est encore augmentée, s'il se peut, par l'horrible danger de sa navigation ; puis remontant à force de patience et d'adresse ses eaux furibondes, s'ils échappaient à ses nombreux écueils, ils parvenaient à Québec, où le génie national se montre partout en des fortifications aussi belles que hardies. Ici commençait seulement leur vie aventureuse, et leur cœur palpitait après ce point de départ ; car combien de douces voluptés n'éprouvaient-ils pas ensuite à se perdre dans ces noires forêts derrière lesquelles ils ne savaient ce qu'ils allaient rencontrer, à livrer ces combats de géans à ces Iroquois, à ces Hurons, à ces Algonquins, fils de forêts primitives, dont le corps point aux couleurs les plus éclatantes et orné de la bizarre parure des bois, et dont l'effroyable hurlement de guerre, la flèche mortelle et le tomahawk sanglant, étaient seuls capables de leur faire éprouver encore quelques unes de ces délicieuses sensations que l'habitude des combats avait blasées chez eux lorsqu'il ne s'agissait que d'un Fontenoy ou d'une guerre de Trente-Ans. D'ailleurs, ici il n'y avait point de quartier à attendre, et le scalpe du vaincu figurait le lendemain au wigwam du vainqueur. Puis enfin ne comptez-vous pour rien de gravir des rochers à pic, bordés d'affreux précipices ; de descendre, avec la rapidité de l'éclair, des cataractes gigantesques, d'autant que vous le faisiez dans le frêle canot construit d'une feuille d'écorce et qui vous aviez encore à chasser la cruelle panthère, les loups et les ours sans nombre ! Oh ! c'était une vie délicieuse, et qui vous payait au centuple des quelques sacrifices que vous aviez faits pour l'acquiescer. Et voilà pourquoi le Canada fut de tout temps la terre de prédilection des Français. Cependant, gardez-vous de croire que le long abandon de la mère patrie et l'oubli coupable de ses frères d'outre-mer aient rien changé aux mœurs ou au langage du Canadien. Non, il est Français, aussi Français que vous, habitant de Paris ou de Lyon. Le sang gaulois n'est ici conservé pur et isolé, au milieu de la race anglo-américaine, semblable à l'oasis dans le désert. Le Français de France est ici un frère aîné et respecté.

La colonie de la nouvelle France avait déjà pris quelque importance, et le victorieux drapeau de Louis XIV planait depuis les chutes de la Montmorency jusqu'au sommet du Montréal, lorsque deux hommes vénérables, Hennepin et Tontis, excités, non par la soif de l'or ou de la gloire mondaine, mais par la sainte vocation d'arracher à la barbarie des peuplades idolâtres, et de remplacer le culte sanglant du Manitou par la foi si pure et si consolante de la Rédemption chrétienne, s'enfoncèrent dans l'épaisseur des bois, n'ayant d'autres armes que leur courage, d'autre guide que leur inspiration, mais possédant la plus puissante des escortes, la protection divine.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les lignes suivantes qu'on nous écrit d'Amherstburgh, Haut-Canada en date du 20 février:

Monsieur,

Permettez moi d'ajouter quelques lignes à ma lettre pour vous dire un mot de la température, de l'hiver et autres sujets qui peuvent intéresser vos lecteurs qui peut-être quelquefois aiment à recevoir des nouvelles de leurs amis de l'Ouest.

L'automne, dans ce district, n'a été remarquable que par les pluies abondantes qui n'ont cessé d'inonder nos campagnes dans le cours de cette saison. Les travaux du dehors ont été interrompus et les chemins sont devenus tellement impraticables que le bois de chauffage a presque entièrement manqué dans les villes. Qu'il suffise de dire qu'au Detroit le bois s'est vendu neuf piastres la corde, et que la population aisée de la ville s'est vu dans la nécessité de venir au secours des pauvres qui manquaient de tout, en faisant des distributions de bois et de vivres deux fois par semaine aux nécessiteux qui étaient en grand nombre. Nonobstant tous ces efforts de la part des âmes charitables, trois malheureuses femmes, me dit-on, sont mortes de froid et d'inanition dans leurs demeures. La moisson n'a pas été abondante, cette année, dans ce comté, particulièrement le blé. Quant aux pommes de terre la récolte en a été assez bonne, mais aussitôt mises en cave, elle se sont gâtées presque toutes et sont maintenant très rares sur nos marchés. A propos des marchés, je vais vous donner le prix des principaux articles de provisions qui est généralement comme suit:

Table listing prices for various goods: Blé, par 60 lbs. £0 3s 1d; Froment, par 112 lbs. 0 10s 6d; Pommes de terre, par minot 0 2s 6d; etc.

La neige, qui dans ce climat-ci est une époque de plaisirs et de fêtes, s'est beaucoup fait attendre cet hiver. Ce n'est qu'au commencement de ce mois qu'elle est venue nous offrir tous les agréments qu'elle apporte généralement avec elle. Mais ce ne fut que pour un instant, déjà elle a disparu, et aux cultures légères et élégantes qui dernièrement encombraient nos rues, a succédé le waggon lourd et pesant.

Maintenant passant à la politique, je vous dirai que nous avons salué avec joie l'arrivée de lord Elgin, espérant que bientôt allait prendre fin l'administration perverse qui a persécuté le pays pendant ces trois dernières années. La réponse du nouveau gouverneur à l'adresse des citoyens de Montréal a produit une satisfaction générale parmi nous, croyant y voir le ferme désir de son Excellence de gouverner le Canada selon les vœux bien entendus du peuple et en recherchant toujours l'avis et l'assistance de ceux qui jouissent de la confiance de leurs concitoyens.

Quant aux trois questions importantes qui maintenant agitent tout le pays, savoir: la libre navigation du St. Laurent et des lacs, la consolidation des droits de douane et la réforme du tarif des Postes, il est à espérer qu'elles vont bientôt être résolues et à la satisfaction de la grande majorité des habitants du Canada. A ce sujet, il faut que je vous dise que nous avons lu avec des sentiments de joie et de reconnaissance les différents écrits sur l'avenir du pays, la liberté commerciale, le tarif, etc., qui ont enrichi les colonnes de la Revue pendant plusieurs semaines. Personne ne ressent plus que les habitants de l'Ouest les pénurieuses effets des lois actuelles de navigation et de la douane, et personne plus qu'eux ne désire voir finir ce système arbitraire et injuste qui ne tend qu'à sacrifier les intérêts des neuf-dixièmes de la population d'un pays pour protéger et engraisser quelques capitalistes et certaines compagnies. Les free traders sont très nombreux dans ce district, c'est à peine s'il se trouve un protectionniste sur six habitants; tous, ou presque tous, considèrent la protection comme une source de ruine pour l'agriculture aussi bien que pour l'artisan.

Lord John Russell, a dit dans la Chambre, en ce qui regarde le Canada, que le Secrétaire des colonies a écrit à Lord Elgin une dépêche, l'informant que si les propriétaires ou les compagnies en Canada voulaient construire des villages ou simplement des cabanes pour l'accommodation des travailleurs sur le chemin de fer, l'Angleterre serait prête à avancer l'argent pour cet objet. Il ne savait pas cependant comment sembler cette proposition en Canada.

Le Kingston Herald nous dit qu'il y a dans cette ville 85 auberges licenciées, 63 beer-shops et 26 magasins où l'on vend des liqueurs en gros, ce qui forme, dit ce journal, 176 maisons où l'on vend des boissons enivrantes, pour une population de moins de 10,000.

MM. Baring, frères et Compagnie ont prêté à la Banque de France la somme de £800,000 sterling.

Le London Argus dit que des pétitions supportées par un grand nombre de signatures ont été faites au comte Grey pour lui demander de laisser partir des extra-mail packets le 19 des mois de février et mars, et qu'il est probable que le comte acquiescera à ces demandes, s'il est ainsi, nous aurons encore des nouvelles d'Europe vers le 8 ou 10 de mars.

La soirée donnée jeudi dernier, au profit des indigènes d'Irlande et d'Ecosse sans être aussi nombreuse que l'autre n'a pas manqué d'être brillante. On a remarqué avec beaucoup de désappointement l'absence de lord Elgin.

Son Excellence a envoyé dans le cours de la soirée un message à M. le maire, lui annonçant qu'un dîner qui avait lieu à Monklands, l'empêchait de se rendre à la soirée du marché Bonsecours. Les orateurs de la veillée ont été le Révd. M. Cordner, et MM. Tate, Rodier et McGinn.

Les bruits de centralisation coloniale reviennent de nouveau sur le tapis. Voici ce que dit à ce sujet un journal à Londres, apporté par la dernière maille:

Il y a de fortes raisons de croire que les ministres ont en contemplation des changements considérables, dans le gouvernement des colonies. Ce qui suit est mentionné comme une partie au moins, des plans qui sont maintenant sous considération. Toutes les possessions britanniques seront mises sous un chef, savoir, un vice-roi, avec Québec pour le siège du gouvernement. Les gouverneurs des différentes provinces auront leurs résidences à Toronto, Frédéricton, Halifax, St. John et Charlotte Town. Le même système de centralisation sera étendu aux îles des Indes Occidentales, dont chacune aura son gouverneur, et dont le vice-roi résidera à la Jamaïque. Chaque province et chaque île aura sa législature pour les affaires locales, et aura le privilège d'envoyer des représentants aux assemblées législatives générales à Québec ou à la Jamaïque, ou dans notre parlement impérial. On pense si ces changements ont lieu, que le PRINCE GEORGE DE CAMBRIDGE sera nommé à la Vice-Royauté de l'Amérique Britannique du Nord.

On nous a informé que samedi dernier, le D. W. Nelson, assisté par son fils, le Dr. Horace Nelson, avait été de la cuisse d'une femme faible et nerveuse, une grosse tumeur, pesant plusieurs livres. M. Webster, habile dentiste, de cette ville, administra à la patiente du gaz éthéré, ce qui, dans quelques moments, la plongea dans un état complet d'insensibilité, tellement qu'elle ne manifesta pas même le moindre sentiment de douleur; et lorsque l'effet du gaz fut pressé, elle déclara n'avoir éprouvé aucun mal, et n'avoir pas même eu connaissance de l'opération. Les médecins ont été satisfaits de la vapeur d'éther dans cette occasion, mais ils sont d'opinion que, prise en trop grande quantité, elle causerait du mal, vu l'influence trop forte qu'elle exerce sur le système nerveux. (Minerve.)

LES ELGIN POLKAS.—M. Van-Mannen vient de nous adresser deux délicieuses Polkas qu'il publie avec la permission de lord ELGIN, sous son nom et en les lui dédiant. Nous les recommandons à nos dames comme deux petits chefs d'œuvres. On se les procure chez Mead et Frères, rue Notre-Dame.—Prix 1s. 6d.

NOUVELLES MARITIMES.—Les journaux d'Europe, annoncent l'arrivée du Margus of Normandy et de nombre d'autres bâtiments partis d'ici sur la fin de l'automne et dont plusieurs ont éprouvé des avaries.

Le Calcutta, de Québec, a été abandonné en mer le 13 décembre, et son équipage recueilli par un bâtiment en route pour Terre-Neuve, qui l'a déposé à Fayal, où le paquebot Trent l'a pris à son bord.

L'Ida, capitaine Lister, allant de Québec à Cork, a été abandonné en mer le 30 décembre. Trois hommes s'étaient noyés; le reste de l'équipage a été sauvé par un navire allant à Terre-Neuve, qui manquant de provisions l'a mis à bord d'un bâtiment qui l'a conduit à Torbay.

Vaisseaux en chargement ou expédiés en douane pour Québec et Montréal.

A Liverpool, en chargement, Cour de Lion, Safeguard, Britannia, Ann, Syria, pour Montréal; Aberdeen, pour Québec.

A Londres, en chargement, St. Andrew, Great-Britain, Pearl, John Bull, Lady Seaton, Douglas, pour Montréal; Sophia, Moffatt, Columbus, pour Québec.

Dans la Clyde, expédiés, Albion, Caledonia, Cambria, Belle-Isle, Erromanga, pour Montréal; Canada, Jane Brown, pour Québec et Montréal.

L'ARMÉE.—Nous apprenons, dit le Mercury, que la force militaire maintenant dans les Canadas sera, dans les premiers mois de l'été prochain, réduite de trois régiments. On dit que les régiments qui vont être retirés de ce pays sont les 52e, 71e et 81e. Le bruit court aussi qu'un ou plusieurs corps locaux vont être placés sur un pied permanent.

La société d'agriculture pour les paroisses de St. Jean, St. Luc et Lacadie, s'est réunie le 18 février dernier, et a procédé à l'élection des officiers suivants pour l'année courante:

Président.—Benjamin Holmes, Vice-Président.—Charles Roy, Secrétaire.—Thomas Jobson, Trésorier.—Edouard Bourgeois.

MEMBRES DU COMITÉ. Gabriel Marchand, Hilaire Lafaille, Hugh Monaghan, Pierre Roy, fils de François, St. Jean.—Augustin Gauthier, François Dupuis, Zachin Phillips, Louis Bitorné, St. Luc.—Aimable Lamoureux, Augustin Cartier fils, Pierre Laurent Roy, Thomas Cassin, L'Acadie.

Société d'Agriculture du Comté de Montréal. A une assemblée des membres de cette société tenue au palais de justice mardi le 23 février pour procéder à la nomination des officiers pour les deux années qui suivent; Charles Penner, éc., de La Chine, l'ancien président fut appelé au fauteuil et A. C. Webster, éc., en l'absence du secrétaire fut pris d'agir à sa place. Les anciens membres présents renouvelèrent leur souscription annuelle, et plusieurs citoyens au nombre desquelles se trouvent MM. les juges Badgley, et Guy, J. Bourret, J. U. Beaudry, L. Duvernoy, et autres, se font inscrire comme souscripteurs. M. le président annonce son intention de se retirer de la présidence.

M. John Drummond secondé par M. John Dillon fait motion que Moses J. Hays, éc., soit élu président. M. Savago secondé par l'hon. M. Morin fait motion que M. Penner soit élu président. Après une nouvelle déclaration de la part de M. Penner de son intention de ne plus occuper cette charge, M. Savago retire sa motion, et M. Hays est déclaré élu sans opposition.

M. J. B. Guy secondé par M. Sommerville propose que l'hon. A. N. Morin soit réélu vice-président, la motion passe à l'unanimité.

M. Edward Quinn secondé par M. J. Laporte fait motion que M. Adolphe Montreuil soit nommé secrétaire de la société, la motion passe à l'unanimité.

M. Drummond secondé par M. Ludger Duvernoy fait motion que A. Savago, éc., soit réélu trésorier, passé unaniment.

M. Drummond secondé par M. Sommerville, propose que le comité du régime se compose des messieurs suivants:

- MM. Dr. Valois, Pointe-Claire. J. Laporte, Pointe-aux-Trembles. John Fraser, LaChine. M. Turcotte, Rivières des Prairies. J. Hutchinson, St. Laurent. Ed. Quinn, Longue-Pointe. John Dillon. Ab. Decolles, St. Laurent. Tho. Allard, LaChine. James Armstrong, Rivière St. Pierre. Thos. McGinn, Montréal. Ludger Duvernoy.

Cette motion passe à l'unanimité. M. Quinn fait motion, secondé par M. Hodges, que les messieurs suivants composent un comité de finance et d'audition pour la révision des comptes de ci-devant comité, savoir: M. Duvernoy, Armstrong et Drummond.

M. McGinn, secondé par M. Quinn propose: Qu'il soit entendu et reconnu comme règlement de cette société qu'aucun officier ou membre du comité de la société n'aura droit de recevoir aucun des prix en argent offerts aux exhibitions, sans lui priver toute fois de concourir, mais que dans le cas où un prix leur serait décerné, ils n'auront droit qu'à une médaille ou autres marques honorifiques. Après une assez longue discussion la motion passe dans l'affirmative.

M. le Dr. Valois fait motion que le président laisse la chair et que M. le shérif Boston le remplace; M. Duvernoy, propose, secondé par M. Dillon que des remerciements soient votés à M. Penner qui se retire de la présidence, pour le zèle et l'activité qu'il a déployés pendant le temps qu'il a rempli cet office; cette proposition est agréée à l'unanimité.

M. Boston s'adresse ensuite à M. Penner, et lui réitère dans un assez long discours plein d'opros, les remerciements de l'assemblée; il s'étend ensuite sur l'utilité des comités d'agriculture et la nécessité d'améliorer notre système de culture.

L'hon. M. Morin propose ensuite, secondé par M. Savago, que des remerciements soient votés à M. Webster qui a bien voulu agir comme secrétaire de cette assemblée.

Les amis de l'agriculture et des améliorations doivent se féliciter du choix qu'on vient de faire de M. Hays comme président de la société de ce comté. Ce monsieur est un ami zélé du progrès et de l'industrie. Nous lui devons déjà l'introduction en ce pays sur une grande échelle du blé de la Mer Noire et autres grains qui réussissent si bien en Canada. Il a fait venir à grands frais des Etats-Unis plusieurs machines et instruments d'agriculture très-utiles dont il laisse prendre des modèles à ceux qui veulent en faire usage. Il a aussi importé parmi nous plusieurs races d'animaux qui étaient encore inconnus ici. M. Hays a formé un excellent projet auquel chacun s'empresse d'applaudir, c'est d'établir à Montréal, sous le patronage de la société d'agriculture, un dépôt de grains et de graines de jardin garantis de la première qualité, qui seront distribués aux cultivateurs à des prix très réduits. L'objet de cet établissement si nécessaire n'est non seulement de diminuer les prix des graines, mais de s'assurer de leur qualité. Assez souvent les cultivateurs ont été trompés dans leurs achats par des spéculateurs qui leur débilitaient de vieilles graines qui n'avaient ni force ni vertu. Le dépôt en question à la tête duquel seront des personnes expérimentées remédiera à ce grave inconvénient. Espérons que ce projet sera mis à exécution. (Minerve.)

PAR LE TÉLÉGRAMME ÉLECTRIQUE. Washington, 22 février.

SENAT.—Après avoir discuté le bill d'organisation des dix régiments nouveaux, et adopté ou repoussé divers amendements sans intérêt, le sénat a continué la discussion du bill des trois millions. M. P. South de la Nouvelle-Orléans a prononcé un discours des plus intéressants, avec un accent révélant son origine Française. Il a fait l'histoire du Texas depuis l'époque où il appartenait à la France, pour démontrer que le Rio-Grande était sa frontière légitime. Sa conviction est que Vera-Cruz sera bientôt entre les mains des Américains, et il est d'avis qu'on marche de là sans retard sur Mexico, si les propositions de paix sont encore repoussées. Il considère la tactique et le plan proposés par M. Calhoun comme insuffisants, et défend la marche suivie par le président.

CHAMBRE.—La chambre s'est occupée, pendant cette séance, du bill qui consacre environ 30 millions à l'armée pour l'année finissant le 30 juin 1848. M. Winthrop offre trois amendements au bill dont les débats devront se clore demain.

NOUVELLES DE TAMPICO ET DE L'ARMÉE. Nous lisons dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans du 15 février: Les nouvelles de Tampico, reçues par la barque Mopang, vont jusqu'au 31 du mois dernier.

Quelques passagers affirment que la fièvre jaune a fait son apparition dans cette ville; cette nouvelle paraît peu probable; le fléau ne commence nulle part ses ravages d'aussi bonne heure. Le 28 janvier, le navire Ondiaki, à bord duquel se trouvait le 2e régiment de Pennsylvanie était en vue de Tampico; mais il a continué sa route, et le capitaine du Mopang est convaincu qu'il se rendait à Vera-Cruz. Le 31, la corvette des Etats-Unis Albany, venant de cet dernier port est arrivée à Tampico.

Le Mopang a laissé à Tampico les bricks John Foster, Mount-Vernon et Perfect; les goëlettes Louisa, Argus, Orator, Wm. Thompson, Cordelia, Catharina, Watchman, Sharon, St-Paul, Eleanor et Montion. Nous n'avons sur l'armée elle-même, aucun renseignement de grande importance. La concentration des troupes vers Tampico continue, tandis que le général Taylor va reprendre son quartier-général à Monterrey. Aucun grand mouvement, d'ailleurs, ne semble encore prêt à s'opérer. La lettre de notre correspondant que nous donnons ci-jointe, renferme à peu près tout ce qu'il y a d'intéressant de ce côté.

Camp Watson, à 3 milles de Tampico, 30 janvier 1847. Il paraît que la nouvelle de la prise de l'arrière-garde du colonel May, a causé une grande sensation à Mexico. Elle avait été expédiée par courrier extraordinaire, et de grandes démonstrations de joie ont accueilli sa réception. Les Chambres s'étaient réunies la veille même de l'arrivée du courrier; mais elles se sont immédiatement réunies en session extraordinaire pour recevoir la communication de cette nouvelle.

De la dépêche mexicaine, il résulterait que 25 ou 30 mexicains seulement auraient attaqué un corps considérable d'Américains, dans la Paso de Santa-Rosa, tué trente ennemis, fait onze prisonniers et mis le reste en fuite. Ils auraient bien certainement capturé le détachement tout entier, si les américains n'avaient fui en toute hâte à travers le défilé. La Chambre des députés a pris pour argent comptant toute cette histoire, et voté de nobles remerciements aux intrépides rancheros qui ont si bien mérité de la patrie.

Le bruit avait couru parmi nous, et probablement ce bruit est allé jusqu'aux Etats-Unis, que le capitaine Graham du 2e dragons, avait été tué à Villa-Grande, tandis qu'il se rendait vers le général Taylor auquel il portait des dépêches. On a su depuis que cette nouvelle était fautive, quant à l'officier lui-même; c'est le lieutenant Ritchie, du 4e infanterie, dont nous avons à déplorer la perte. Il était arrivé à Villa-Grande le soir avec une petite escorte de cavalerie kentuckienne; il eut l'imprudence d'aller se promener seul dans la ville et fut assassiné.

On répand en ce moment la nouvelle que l'arrière-garde du général Taylor a été attaquée près de Linarés et que l'on a perdu dans cette escarmouche un assez bon nombre de wagons. On parle toujours de volontaires tués le long de la route de Victoria ici; les imprudens qui se hazardent seuls, sans presque sûreté de ne pas échapper aux embuscades que les rancheros tendent sur le chemin.

CAPORAL. SANTA-ANNA.—Le bruit de la mort de Santa-Anna qui nous était venu d'Anton-Lizardo s'est également répandu ailleurs, car il était arrivé à la Havane par la voie d'Alvarado. Le steamer mexicain Neptune qui avait quitté ce dernier port le 24 était entré le 31 janvier dans le premier, annonçant que Santa-Anna avait été tué par ses troupes pour avoir voulu s'opposer à la saisie des biens du clergé. On ajoutait même que l'on avait découvert dans les papiers du général une correspondance échangée avec le président des Etats-Unis.

Malgré la vraisemblance que ces détails pourraient donner à la nouvelle, nous la croyons sans fondement, car elle n'a pas été confirmée dans les derniers journaux que nous avons reçus de la Havane. Du YUCATAN.—Par la voie de la Havane nous recevons des avis de Campêche jusqu'au 16, et de Mérida jusqu'au 14 janvier inclusivement. Les correspondances que publient le Diario de la Marina et le Faro Industrial de la Havane donneraient à entendre qu'aux dernières dates les forces campechanas se trouvaient réunies dans le voisinage immédiat de Mérida, capitale de l'état de Yucatan, devant laquelle elles ont mis le siège, qu'elle continuent prendre d'assaut ou par capitulation. Elles préféreraient ce dernier moyen pour éviter l'offense du sang, et elles avaient, à cet effet, envoyé un parlementaire auprès du gouvernement, lui demandant la reddition de la place dans un délai de vingt-quatre heures, à l'expiration duquel l'attaque en commencerait vigoureusement. Cette demande fut repoussée péremptoirement, et les choses en étaient là au départ du courrier de Campêche.

Suivant une correspondance du Diario de la Havane, un grand mécontentement régnait à Campêche en conséquence de la nouvelle de la prise de Laguna par l'escadre américaine sous les ordres du commodore Perry, et que les mécontents se trouvaient principalement parmi les partisans de don Santiago Mendez, chef des pronunciados. On craignait que les Américains ne se conduisissent envers Campêche de la même manière qu'ils avaient traité Laguna. D'autres correspondances que nous trouvons dans les feuilles de la Havane annoncent que les forces du gouvernement s'étaient emparées du village de Tabi, à la suite d'une très sanglante affaire qui dura plusieurs heures et occasionna une perte considérable aux révoltés. On a saisi à Campêche les correspondances apportées de la Havane par le brick espagnol Martin, et destinées pour Mérida. (Courrier de la Louisiane.)

qu'il diminuera beaucoup. La quantité des grains, de la fleur, entrés depuis un mois en Angleterre est immense, mais est qu'il doit être n'est parvenu au marché. Elle demeure toute dans les magasins, fondée sur l'opinion. Les produits de l'Angleterre même sont gardés dans les greniers. La presse s'élève avec énergie contre les infâmes spéculateurs, et les menace d'une terrible réaction. Nous craignons fort qu'elle ait lieu et qu'au printemps, surtout si la moisson est précocée en Angleterre, le prix des grains soit plus bas qu'il n'a jamais été. Avis à nos amis de la campagne.

Depuis quelques jours les marchés sont inactifs à Montréal, on craint de transiger. Les prix cotés demeurent.

Prix des Marchés, Montréal, 2 Mars, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, P. D., S. D. Items include POTASSE, PEARLASE, FLEURS, BEUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

VENTES PAR LE SHERIFF. NOIS DE MARS, 1847.

Dame vs. de Beaujeu, vs. Jacques Neveu. Une terre à St. Polycarpe, côté St. Thomas, No. 10. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures. Do. vs. Paul Darveau.—Deux terres, à St. Polycarpe, No. 29 et 12, côté St. André et St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 11 heures. Do. vs. Charles Garant.—Deux terres, St. Polycarpe, No. 11 et 6, côté St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 11 heures. Do. vs. J. Bla. D'Amour.—Une terre, St. Polycarpe, côté des Anges, No. 8. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 2 heures. Dame Luce Chabot, vs. Pierre Blanchet.—Une terre, la Présentation, rang des socialistes. Vente à la Présentation, le 15, à 10 heures. L'hon. Jos. Mason et al. vs. Norbert Brodeur.—Une terre, St. Pie, sur la rivière Yamaska. Vente à St. Pie, le 15, à 10 heures. John Nelson et al. vs. John Dyle.—Mobilier d'un terrain, de 114 pieds sur 180, rue du collège. Vente au bureau du shérif, le 29, à 11 heures. Joseph Donagani vs. François Dufresne.—Un terrain avec maison, rue St. Marie, faubourg Québec. Vente au bureau du shérif, le 29, à 11 heures. F. X. Beaudry, vs. George Smart.—Deux terrains et maisons, Nos. 59 et 60, chemin Papineau. Vente au bureau du shérif, le 29, à 11 heures. Dame J. de Beaujeu, vs. Bernard O'Reilly.—Une terre, No. 11, St. Polycarpe, rivière au Beaudry. Vente à St. Polycarpe, le 29, à 10 heures. Léonard Bonneau, vs. Joseph Brosseau.—Une terre, St. Jacques le Mineur. Vente à St. Jacques le Mineur, le 29, à 10 heures.

Naissances. En cette ville, le 25, la dame de M. F. X. Gosselin, a mis au monde un fils. Mercredi, le 24 du mois dernier, la dame de Joseph Eschelle Leblanc, éc., native à St. Charles Rivière Chamblay, a mis au monde un fils.

Mariages. En cette ville le 24, par le révd. M. Adamson, W. Ed. Scott, M. D. a Delle. Elisabeth, Sproston, de cette ville.

Decès. A Menlo Castle, Galway le 31 ult. l'hon. sir Valentin Blake, baronet, M. P., beau-frère du Dr. Mac-Donnell de Montréal. En cette ville, le 22, Apolline-Emma, enfant de Alfred La Roque, 1er. En cette, le 23, dame Laura Brewster, épouse de M. Wm. Brewster, âgée de 34 ans.

Le 23 du courant, au manoir seigneurial de la Pointe-aux-Trembles Edouard Larue, écuyer, seigneur du lieu et lieutenant colonel de milice. M. Larue servit avec honneur et distinction pendant la dernière guerre américaine de 1812, en qualité de lieutenant dans le 1er bataillon de milices d'élite et incorporé et s'était acquis les titres et l'attachement de ses confrères officiers. Comme seigneur, M. Larue se montra toujours humain et accommodant envers ses vassaux; c'est à juste titre qu'il sera regretté.

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION. DU LAC SAINT-PIERRE.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des Actionnaires de cette Société aura lieu à Maskinongé, à l'office de F. S. De Carheil, LUNDI le HUIT de MARS prochain à dix heures A. M., auquel tous les États des Actionnaires de la Société sont convoqués, et un comité sera nommé pour l'année courante. AUG. ST. LOUIS, Jne Secrétaire. 2 mars.

PORTER. NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard, et nous sommes fâchés dans la fabrication de ce bon Porter. Je puis affirmer d'après l'expérience, dit M. C. H. G. autour d'un "Trill pratique" sur la fabrication du Porter, qu'il n'y a pas de meilleur Porter que celui qui est fabriqué dans le comté de Devonshire de diverses drogues. PIGEON, DOBAY, SAUVAGEAU. Montréal, 2 mars, 1847, St.

BULLETIN COMMERCIAL.

Nous avons trouvé dans nos journaux Anglais de quoi nous faire réfléchir sur l'avenir des marchés aux grains en Angleterre, et par contre-coup en Amérique. Nos lecteurs ne sauraient être trop mis en garde contre les fluctuations qui probablement vont frapper les prix des denrées au printemps. Il est à peu près certain dit un correspondant bien informé de Londres, que le prix "des grains" et de la "fleur" n'augmentera pas, mais il est encore plus probable, au contraire,

